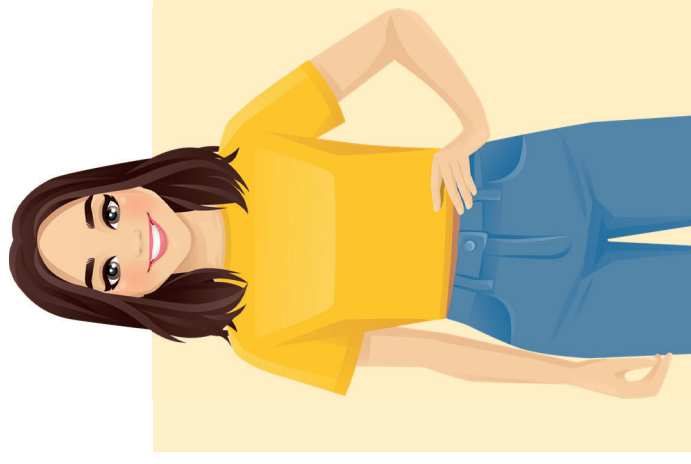


**En décembre 2022, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Soutenez massivement la CGT afin qu'elle puisse faire entendre nos voix.**

**Nos luttes doivent se poursuivre car les atteintes à nos valeurs sont quotidiennes. VOTRE VOIX EST prépondérante pour changer les choses !**



**Elections  
professionnelles  
dans la fonction  
publique  
hospitalière**

**Assistant-e  
socio-  
éducatif-ve  
(ASE)**

## **Décembre 2022, je vote CGT !**

Les métiers du travail social de la Fonction Publique Hospitalière ont subi durant ces quatre dernières années et durant la crise sanitaire (Coronavirus) une aggravation de leurs conditions de travail, un manque de personnel lié aux absences et aux non-remplacements...

[www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)



**Adhérer à la CGT,**  
flashez le QR code

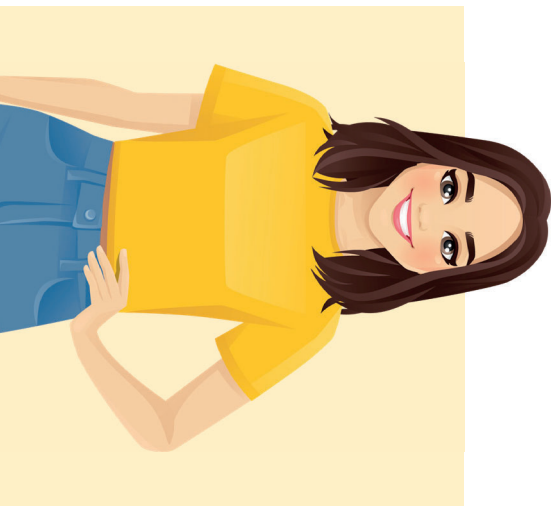


Coordonnées du syndicat :

Fédération Santé et Action Sociale CGT  
263, rue de Paris - Case 538 - 93515  
Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr



**SALAIRES :** Le gel de la valeur du point d'indice\* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMÉDIATE de 300 € pour toute·s.  
\*Qui sert à calculer les salaires (votre indice multiplié par la valeur du point).



**Des moyens humains et financiers sont exigés pour travailler dignement et exercer correctement leurs missions auprès des publics accueillis.**

...La Loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique et de ses trois versants dont la Fonction Publique Hospitalière, ne va pas améliorer cette situation. Celle-ci tend à précariser les carrières des personnels, à favoriser la polyvalence tout en accentuant la déqualification des assistants·e·s socio-éducatif·ve·s.  
Durant cette période, elles/ils se sont fortement mobilisé·e·s les 7 décembre 2021 et le 1<sup>er</sup> Février 2022, pour dénoncer un malaise profond dans l'exercice de leur métier.

**EMPLOI :** La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

**RETRAITE :** La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

La non-reconnaissance professionnelle entraîne également la déstabilisation des équipes éducatives et une diminution de la qualité des prises en charge quelle que soit la nature des établissements médico-sociaux et sociaux.

Ces politiques sont liées au management, instauré par la Loi de transformation de la Fonction Publique, qui a mis en concurrence les agents dans un même service, au nom du « *mérite* » et non plus de l'ancienneté. C'est une nouvelle transposition du management du secteur privé au secteur public.

ASE (Assistant·e socio-éducatif·ve)

## LA CGT REVENDIQUE



- Une reconnaissance professionnelle par une revalorisation salariale à hauteur de 2 000 euros bruts mensuels en début de carrière,
- La reconnaissance de la pénibilité avec un droit à la retraite et à taux plein, à 55 ans,
- Des moyens suffisants à hauteur de la charge de travail que demandent chaque suivi et chaque accompagnement individuel,
- Des recrutements de personnels qualifiés et leur titularisation.

**Décembre 2022,  
FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !  
PORTONS HAUT ET FORT NOS  
REVENDICATIONS !  
DÉFENDONS NOTRE MÉTIER  
AVEC LA CGT !**